

**Communiqué de presse**

26 octobre 2021

**Publication de l'Observatoire des mobilités  
Action Cœur de Ville – Mytraffic  
Edition 2021**

**L'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) et Mytraffic présentent un outil de suivi et d'analyse du niveau d'attractivité et de fréquentation piétonne des centres-villes des 222 villes bénéficiaires du programme national Action cœur de ville.**

L'ANCT a mandaté Mytraffic pour fournir à l'échelle nationale des données inédites pendant trois ans. Une série d'indicateurs de mobilité pertinents et fiables seront dévoilés : le flux piéton mensuel enregistré dans le centre-ville, le taux d'attractivité dans l'agglomération, enfin, la part de visiteurs extérieurs. Transmises aux maires et à leurs équipes, ces données permettront ainsi aux villes concernées de mieux mesurer l'impact de leurs projets de revitalisation sur la fréquentation et l'attractivité de leur centre-ville. Elles seront actualisées tous les mois.

L'Observatoire des mobilités rend compte dans un premier temps, de l'attractivité des centres-villes ACV dans leur agglomération, de l'évolution de la fréquentation piétonne de ces centres-villes et de la part de visiteurs extérieurs sur une période d'août 2020 à 2021. Plusieurs comparaisons avec l'échelle nationale ont également été réalisées.

**A RETENIR**

- **Les centres-villes ACV bénéficient d'une forte attractivité au sein de l'agglomération : en moyenne, 85% des habitants de l'intercommunalité se rendent au moins une fois par mois dans le centre de la ville principale. Ce haut niveau d'attractivité est stable entre septembre 2020 et août 2021.**
- **132 villes du programme ont un taux d'attractivité supérieur à 90%**
- **Les villes ACV ont connu une baisse générale de 9% de leur fréquentation piétonne. Néanmoins, les centres-villes ACV ont mieux résisté comparés aux centres-villes hors ACV puisque ces derniers ont observé une baisse plus importante de leur fréquentation sur la même période, estimée à plus de 13%.**
- **En moyenne, la part de visiteurs extérieurs à la commune a augmenté dans le centre des villes ACV (+2.8 points) en août 2021 comparé à août 2020, alors que les centres-villes hors ACV ont observé une baisse de cette part de visiteurs extérieurs (-0.5 point).**

**Rollon MOUCHEL-BLAISOT, directeur du programme national Action Cœur de Ville :** « L'Observatoire des mobilités dans les villes Action Cœur de Ville, que nous venons de créer avec Mytraffic, va permettre de suivre et d'analyser l'attractivité des centres-villes des 222 villes ACV en général et au sein de leur agglomération, via le comptage des flux. D'ores et déjà, dans le contexte sanitaire que nous connaissons, nous constatons que les centres-villes ACV sont plus attractifs que la moyenne nationale. C'est un premier constat encourageant qui confirme la pertinence du programme national visant à revitaliser les centres-villes des villes moyennes, au bénéfice de tous, et un encouragement à amplifier le déploiement du programme. »

**À propos de l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT)**

Créée en janvier 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires est née de la fusion du Commissariat général à l'égalité des territoires, d'Epareca et de l'Agence du numérique par la loi du 22 juillet 2019. Nouveau partenaire pour les collectivités locales, elle leur facilite l'accès aux ressources nécessaires pour concrétiser leurs projets : ingénierie technique et financière, partenariats, subventions... Sa création marque une transformation profonde de l'action de l'État, désormais plus en lien avec les collectivités

territoriales et plus proche de leurs préoccupations. L'Agence, par son fonctionnement et son organisation, prend en compte la différence entre les territoires et adapte son intervention à leurs besoins.

#### **À propos du programme Action Cœur de Ville (ACV)**

Action cœur de ville est un programme partenarial d'investissement public, qui concourt aux projets locaux de revitalisation des centres-villes dans les villes moyennes françaises. Structuré autour de 5 axes (réhabilitation-restructuration de l'habitat en centre-ville ; développement économique et commercial équilibré ; accessibilité, mobilité et connexions ; mise en valeur de l'espace public et du patrimoine ; accès aux équipements et aux services publics) il est doté d'une enveloppe de 5 milliards d'euros répartie sur 5 ans. Financé par quatre partenaires, à savoir l'État, Action logement, la Caisse des dépôts ainsi que l'Agence nationale de l'habitat (Anah), Action Cœur de Ville c'est aujourd'hui 222 villes, sept ministères impliqués et plus de 4000 actions conventionnées.

#### **À propos de Mytraffic**

Mytraffic accompagne de nombreux acteurs, enseignes, foncières et collectivités, sur des problématiques d'implantation et d'attractivité. La technologie Mytraffic intègre des données statistiques, anonymes, de géolocalisation de smartphones (données GPS collectées sur un panel de plus de 100 applications et dans le respect des règles de la CNIL), complétées de mesures réelles de fréquentation opérées à l'échelle du tronçon de rue, selon une méthodologie d'échantillonnage interne éprouvée auprès de très nombreux clients (comptages terrain avec à ce jour plus de 62 000 comptages réalisés en France). Cette approche garantit une fiabilité maximale.

Contact: Elise Migieu : 01.85.58.62.84 – [elise.migieu@anct.gouv.fr](mailto:elise.migieu@anct.gouv.fr)

Contact: Laura Tabuteau : 06 24 90 98 34 – [laura.tabuteau@mytraffic.fr](mailto:laura.tabuteau@mytraffic.fr)